



**Rambouillet, le 5 mars 2010**

**Jean-Frédéric POISSON, député UMP de la 10<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines est heureux de dire que la situation de Monsieur et Madame Antonio MARTINS-MOREIRA est définitivement réglée.**

*« Je me réjouis des conclusions de Monsieur Eric WOERTH, Ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, à propos de ce douloureux dossier.*

*Rappelons que dans cette affaire, Monsieur et Madame Antonio MARTINS-MOREIRA, faisaient l'objet d'une procédure de saisie immobilière, à propos de leur maison dont la cession était appelée en règlement de la dette fiscale de Monsieur José MARTINS-MOREIRA.*

*Sur le plan juridique, la procédure s'était terminée en leur défaveur. C'est pourquoi, j'ai saisi le Ministre pour lui demander de bien vouloir regarder ce dossier de manière plus humaine que purement administrative.*

*Au regard des éléments et même si le juge administratif a révoqué rétroactivement, l'acte de vente du 11 mai 1988 par lequel les intéressés ont acquis la propriété appartenant à leur frère et beau-frère, Monsieur José MARTINS-MOREIRA, il n'en restait pas moins que les conséquences de cette décision étaient particulièrement lourdes.*

*Compte tenu de ce contexte, Monsieur Eric WOERTH, a décidé d'abandonner définitivement la procédure de saisie immobilière du bien qui constitue l'habitation principale de Monsieur et Madame Antonio MARTINS-MOREIRA.*

*Je souhaite ici remercier Monsieur le Ministre, pour cette décision juste et féliciter les membres du comité de soutien, pour leur ténacité »*

Contact Presse :  
Charles VINCENT-GENOD  
06 74 40 55 90